

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE**  
**DEPARTEMENT DE L'ORNE**

**Délibération DEL-2024-07-74**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



**SÉANCE DU JEUDI 11 JUILLET 2024**

Date de convocation :  
5 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze juillet, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de délégués en exercice :  
42

Présents : MMES BETTEFORT Stelliane, DEBACKER Hélène, GUYOT Jeannine, LAMBERT Paméla, LECAMUS Florence, LEROY Pascale, LUBRUN Laurence, MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PERSEHAYE Christel, TINOIS Marie-Claude, MM. CHATEL Jacques, CUISINIER Jean-Michel, FLEURIEL Patrick, FONTAINE Jean-Pierre, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LE CARVENNEC Éric, LELOUP Christian, LEVESQUE Michel, QUELLIER Serge, RENOARD Éric, ROBIEUX Christophe, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SIX Vincent, SOREL Damien, TAUPIN Jean-Marie, VAULOUP Pascal, VINET Paul

Nombre de délégués présents :  
30

Nombre de votants :  
36

Excusés avec pouvoir : Mme BIDAULT Martine (pouvoir donné à Mme LECAMUS Florence), Mme PUITG Reine-Marie (pouvoir donné à M. HUGUIN Patrick), M. LEROY Michel (pouvoir donné à M. VINET Paul), M. MAACHI Mostefa (pouvoir donné à Mme LAMBERT Paméla), M. MAUSSIRE Jacques (pouvoir donné à M. ROBIEUX Christophe), M. RICHARD Christian (pouvoir donné à Mme DEBACKER Hélène)

**VOIX POUR :**  
36

Secrétaire de séance : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline

**VOIX CONTRE :**  
0

**Objet : Convention d'intervention de l'E.P.F. Normandie sur la friche « Ancien garage » à Mortrée – Phase 2 Travaux**

**ABSTENTIONS :**  
0

Monsieur le Président expose : Dans le cadre de la convention Région Normandie / E.P.F. Normandie 2022/2026, l'E.P.F. Normandie cofinance et assure la maîtrise d'ouvrage de certaines opérations de résorption de friches, à la demande et au bénéfice des collectivités locales et de leurs établissements publics.

A ce titre, dans le cadre du projet de revitalisation du centre-bourg de Mortrée, la collectivité a souhaité mobiliser le fonds friches pour réaliser les travaux de désamiantage, démolition et dépollution du site Ancien Garage à Mortrée en vue d'un projet de renaturation avec découverte en partie du ruisseau de l'Orgueil. Ainsi, les études menées par l'EPF Normandie intègrent les enjeux de désartificialisation du site et sa préfiguration paysagère, en vue de cette renaturation.

L'intervention, détaillée dans la convention, consiste dans le désamiantage et la déconstruction des bâtiments.

L'enveloppe maximale allouée pour les travaux s'élève à 350 000 € HT.

Le financement de l'intervention est réparti de la façon suivante :

- 40 % du montant HT à la charge de la Région
- 40 % du montant HT à la charge de l'EPFN
- 20 % du montant HT la charge de la collectivité auquel s'ajoute la TVA correspondante.

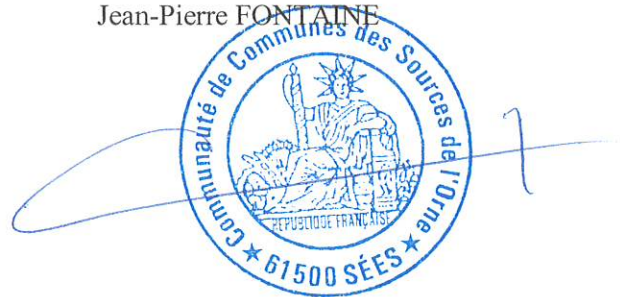
A noter que la commune de Mortrée participera à hauteur de 50% de la part collectivité.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** la convention d'intervention de l'E.P.F. Normandie sur la friche « Ancien garage » à Mortrée – Phase 2 Travaux
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégataire à signer cette convention et toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Pierre FONTAINE



La secrétaire,  
Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. Labbé', is written below the name of the secretary.